

Une convention entre l'aumônerie catholique et l'Ehpad Sainte-Sophie vient d'être signée



Depuis plusieurs années, des bénévoles de la paroisse de **Grisolles** rendent visite aux personnes seules ou handicapées qui en font la demande. Ce service vient d'être officiellement étendu à la maison de retraite. Une convention vient d'être signée pour l'exercice d'un service d'aumônerie catholique entre le diocèse de Montauban et l'Ehpad Sainte-Sophie de Grisolles.

Dans le respect des lois et décrets relatifs à la séparation des églises et de l'état, de la laïcité dans les établissements de santé et aux droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap et de dépendance, il est convenu qu'une équipe d'aumônerie catholique, composée de laïcs bénévoles, intervienne au sein de l'Ehpad Sainte-Sophie, en vue d'apporter une présence; un soutien moral, spirituel ou religieux auprès des résidants. Les bénévoles auront aussi la possibilité, chaque fois qu'ils le pourront, d'accompagner un malade à l'extérieur des locaux, à un lieu précis fixé par l'Ehpad.

Un bénévolat encadré par une charte

Cette équipe, placée sous la responsabilité de Jean-Claude Terrieux, nommé référent, est composée de personnes bénévoles signataires d'une charte qui précise leur engagement. Les membres de l'équipe d'aumônerie s'engagent à apporter une écoute, un soutien, à toute personne malade ou âgée, dans le respect des convictions et des opinions de chacun.

La Dépêche du Midi